



Sous la présidence de Mmes Sophie BENEZIT, vice-présidente déléguée à la Culture, au Patrimoine et à l'Alimentation, et Bernadette RESCHE, membre du bureau exécutif délégué à la Lecture publique et aux Musées, représentant Mme Céline CHARRIAUD, présidente de Saint-Flour Communauté, la cinquième réunion de la commission thématique Culture et Patrimoine s'est déroulée le 27 septembre 2021. Tous les élus membres titulaires de la commission étaient conviés.

Conformément à la convocation adressée le 21 septembre 2021, l'ordre du jour concernait :

- Conservatoire :
 - o point d'étape de rentrée 2021,
 - o dispositif d'intervention du professeur DUMiste dans les écoles du territoire communautaire,
 - o lancement d'un audit,
- Convention Territoriale d'Education aux Arts et à la Culture (CTEAC) :
 - o programmation 2021/2022,
- Questions diverses.

Les membres présents sont mentionnés dans la feuille de présence ci-annexée (Cf. Annexe 1).

Les services de Saint-Flour Communauté étaient représentés par :

- Delphine DELORT, directrice générale adjointe des services ;
- Dominique DUSSUELLE, responsable de la Lecture publique et programmateur de la Saison culturelle ;
- Clément GUILLEMIN, professeur en charge de direction du Conservatoire de Saint-Flour Communauté.

Le support de présentation est annexé au présent compte-rendu (Annexe 2)

Préambule

Mme Emmanuelle NIOCEL-JULHES est désignée secrétaire de séance.

Mme Sophie BENEZIT excuse Mmes Yolande CHASSANG, Danièle GAMEL, Myriam CHABANIER, Patricia ROCHES et Catherine FOSSE, et M. Benjamin SALSON.

Conservatoire de Saint-Flour Communauté

1 - Point d'étape de rentrée 2021

Au 24 septembre 2021, 244 élèves sont inscrits au Conservatoire (184 élèves inscrits en musique, 57 en danse, 11 en théâtre). La fréquentation du Conservatoire connaît ainsi une nouvelle baisse en cette rentrée 2021 comparativement aux 2 années précédentes : 345 élèves inscrits en 2019/2020 (209 élèves inscrits en

musique, 106 en danse, 25 en théâtre) et 285 élèves en 2020/2021 (203 élèves inscrits en musique, 81 en danse, 16 en théâtre).

Cette diminution des effectifs avait été anticipée lors de la préparation budgétaire 2021. Elle s'explique avant tout par la crise sanitaire qui a conduit à des fermetures successives de l'établissement d'enseignement (mars 2020, novembre 2021), des réouvertures partielles (juin 2020, janvier 2021) puis totales (septembre 2020 avec jauge, mai 2021), et ce selon des protocoles sanitaires adaptés (distances, port du masque, jauge, désinfection, ventilation). La continuité pédagogique proposée à distance via le numérique n'a pas toujours permis de toucher tous les élèves (accès et équipement numérique), préserver toutes les motivations et satisfaire toutes les attentes des élèves en matière d'enseignement. La crainte d'une nouvelle période de fermeture durant l'année 2021/2022 est aussi un argument avancé pour certaines non réinscriptions. Il est à noter également le départ du territoire, pour la poursuite de leurs études, d'une douzaine d'adolescents assidus au Conservatoire depuis une dizaine d'années.

Si les cours individuels de musique sont presque au complet – ce qui permet de préserver les contrats de travail des enseignants, les disciplines collectives et en particulier la danse et le théâtre ont du mal à se remplir. Un plan de communication plus intense a été proposé en cette rentrée 2021 (distribution de flyers dans les écoles, publication réseaux sociaux, portes ouvertes de septembre, quinzaine de découverte...). Il est espéré que l'arrivée d'un nouveau professeur de théâtre à partir de ce mercredi 29 septembre, M. Thomas Pouget, avec quinzaine de découverte pour le théâtre, que la poursuite du plan de communication (spots radio, publication vidéo...), que l'arrivée d'un nouveau professeur de guitare/musiques actuelles, M. Louis Fromenteil, au 23 octobre prochain, et que le « bouche à oreille » puissent permettre de compléter encore les inscriptions. Un bilan complet sera présenté aux membres de la commission dès la stabilisation des effectifs.

Pour information complémentaire, le Conservatoire étant un établissement public d'enseignement artistique proposant des formations en cursus, les temps d'enseignement ne sont pas soumis à la présentation du passe sanitaire.

SYNTHESE :

Au 24 septembre 2021, 244 élèves sont inscrits au Conservatoire. A cette date, cela représente une baisse de fréquentation de – **41 élèves par rapport à l'année 2020/21 (- 14,4% de fréquentation)** et de – 101 élèves par rapport à l'année 2019/20 (- 35,4% de fréquentation). Il convient de poursuivre la communication sur les places disponibles par discipline artistique.

2 - Dispositif d'intervention du professeur DUMiste dans les écoles du territoire communautaire

La communauté de communes investit dans l'éveil et à la sensibilisation artistique des élèves du territoire, à l'école, durant les temps scolaires, en prenant à sa charge, depuis 2017, 14 heures hebdomadaires d'intervention d'un professeur intervenant en milieu scolaire disposant du DUMi (Diplôme Universitaire de Musicien intervenant) [8 heures hebdomadaires en Pays de Saint-Flour Margeride avant fusion des communautés de communes].

Dans le cadre des programmes de l'Education nationale, le musicien intervenant travaille en collaboration avec l'enseignant à une éducation musicale des élèves (chant, percussion corporelle, instrumentale, écoute et éveil auditif...), tout en prenant en compte les besoins de chaque classe définis par l'instituteur en fonction des projets pédagogiques de l'école. Le musicien intervenant travaille ainsi soit sur des projets proposés par les enseignants dans le cadre de l'éducation musicale à l'école (en lien avec le projet de classe ou le projet d'école, préparation de spectacle de fin d'année, Arts Scènes Loupiots...), soit est porteur de projets artistiques ou culturels qui créent du lien entre les élèves du Conservatoire et le milieu scolaire.

Par ailleurs, et au-delà de l'ouverture culturelle apportée aux élèves du territoire par les interventions du professeur DUMiste, ce dispositif permet de faire connaître et promouvoir le Conservatoire.

Avant 2017, le professeur DUMiste intervenait uniquement dans les 5 groupes scolaires et écoles de Saint-Flour. Depuis la fusion des communautés de communes en 2017, le professeur DUMiste a poursuivi ses

interventions dans les 5 groupes scolaires et écoles de Saint-Flour, et est intervenu, 3 années consécutives, dans les écoles de Chaudes-Aigues, Neuvéglise et Pierrefort.

Le territoire de Saint-Flour Communauté regroupant un total de 25 écoles et regroupements pédagogiques, il était envisagé et souhaité, dès 2017, que ce dispositif bénéficie aux autres écoles du territoire, à temps d'intervention constant, et ce à compter de la rentrée 2021. Ce sujet avait été échangé lors de la réunion de la Commission Culture et Patrimoine du 22 février 2021 (cf CR p.2).

Pour répondre à cette attente, 2 propositions de réorganisation du dispositif d'intervention du professeur DUMiste sont soumises à l'avis des membres présents de la commission :

Hypothèse 1 : Proposer un planning d'intervention du professeur DUMiste dans toutes les écoles du territoire communautaire qui n'en ont pas bénéficié jusqu'à présent, donc hors Saint-Flour, Chaudes-Aigues, Pierrefort, Neuvéglise, à volume horaire d'intervention du professeur DUMiste identique pour 3 années consécutives dans les mêmes écoles.

Hypothèse 2 : Proposer sur les années à venir que chaque élève du territoire communautaire puisse bénéficier, dans son cursus primaire, d'un même volume horaire minimum d'intervention du DUMiste, quelle que soit son école sur le territoire de Saint-Flour Communauté. Roulement sur 3 années pour toucher toutes les écoles du territoire. Intervention d'une ou deux heures par école, sur l'année complète ou une demi-année, et rationalisation des déplacements du DUMiste en optimisant les temps d'intervention par rapport au temps de déplacement lié à la configuration du territoire.

Les principes de planning annuel d'intervention du professeur DUMiste sont exposés pour chaque hypothèse conformément au support de présentation joint. Les membres de la commission sont invités à émettre un avis sur les principes d'organisation ; les plannings seront présentés, échangés et définitivement arrêtés ensuite directement avec les équipes enseignantes de chaque école afin de s'assurer de leur faisabilité en particulier sur les créneaux journaliers, horaires et annuels.

Les points forts et les points faibles de chaque proposition sont échangés :

Hypothèse 1 :

Points forts : avec une durée de 3 ans consécutifs, pédagogiquement, cela permet de construire une relation de confiance avec l'équipe enseignante, d'adapter et affiner le projet artistique aux besoins de l'école et de préparer les élèves à l'enseignement artistique du collège.

Points faibles : les écoles de Saint-Flour, Chaudes-Aigues, Neuvéglise et Pierrefort, ne bénéficient plus d'intervention pendant 6 ans. Or ce sont les écoles disposant des plus gros effectifs d'élèves. Le temps de travail du professeur DUMiste est par ailleurs réduit de 2024 à 2027 (10h hebdomadaires au lieu de 14h).

Hypothèse 2 :

Points forts : En 3 ans, toutes les écoles du territoire communautaire bénéficient du dispositif avec un retour du professeur DUMiste dans les 1ères écoles desservies, créant ainsi une équité d'accès au service pour les élèves du territoire.

Points faibles : un créneau de 2h d'intervention consécutives peut être difficile à dégager par les instituteurs d'autant plus sur une durée limitée à 18 semaines, long en termes d'attention pour les élèves en fonction des âges. Une école rurale, le plus souvent à classe à plusieurs niveaux, bénéficie à nouveau de l'intervention du professeur DUMiste en N+2, les écoles sanfloraines en N+3.

Les membres de la commission présents ayant été appelés à s'exprimer individuellement émettent un avis unanimement favorable en faveur de l'hypothèse 2. Il est en effet souligné l'enjeu d'une ouverture du dispositif sur le territoire communautaire au titre de l'équité géographique d'une part et de l'équité d'expérience pour tous les élèves de Saint-Flour Communauté d'autre part.

La question des effectifs d'élèves bénéficiant de l'intervention du professeur DUMiste (classe unique ou un même niveau de 25 élèves) étant abordée et débattue, les membres de la commission demandent qu'il puisse être étudié, avant mise en œuvre du nouveau dispositif en octobre 2021, de faire évoluer l'hypothèse 2 vers une prise en compte des différences d'effectifs d'élèves à prendre en charge et donc d'un retour plus rapide du professeur DUMiste dans les écoles à fort effectif N+1 ou N+2.

SYNTHESE :

Pour l'évolution du dispositif d'intervention du professeur DUMiste du Conservatoire en cette rentrée 2021, les membres de la commission émettent un avis favorable en faveur du **déploiement des 14h hebdomadaires d'intervention, au profit de toutes les écoles du territoire dans un délai de trois ans**, sur la base d'1 heure hebdomadaire sur 36 semaines d'année scolaire par école sanfloraine ou de 2 heures hebdomadaires sur 18 semaines consécutives par école rurale.

Le planning présenté en commission au titre de l'hypothèse 2 doit être réexaminé, avant mise en œuvre, pour permettre de proposer un volume d'intervention plus conséquent pour les écoles à effectif plus élevé, et ce dans la rotation de 3 ans, soit en N+1 ou N+2.

3 - Lancement d'un audit

Les élus communautaires ont souhaité engager, en 2021, un audit d'organisation, de fonctionnement, de gestion et d'exploitation du Conservatoire afin d'étudier toutes les pistes possibles d'optimisation de cet équipement et service culturel.

L'assistance à maîtrise d'ouvrage retenue, le cabinet d'études Calia Conseil, a pour mission de réaliser un audit de l'organisation et du fonctionnement existant (organisation RH : personnels mobilisés par mission, temps de travail, contrats de travail, ETP dédié par mission, management ; horaires d'ouverture, modalités d'accueil du public, fréquentation, flux, tarifs, usages du bâtiment, parc instrumental (état, location, entretien), parthèque ...). Elle le fera en comparaison avec des établissements d'enseignement artistique de même strate, à rayonnement et bassin de vie comparable. Enfin, elle visera également à définir de nouvelles préconisations en termes d'organisation, de gestion et d'exploitation de l'équipement en vue de leur amélioration et de leur optimisation. La mission se décompose en deux phases : l'établissement d'un diagnostic et un rapport d'audit et de préconisations. Les membres des commissions thématiques « Culture et Patrimoine » et « Finances » seront conviés à la réunion de rendu de l'audit qui pourrait être le 22 décembre au matin.

SYNTHESE :

Un audit d'organisation, de fonctionnement, de gestion et d'exploitation du Conservatoire a été dernièrement confiée au cabinet d'études Calia Conseil. Les membres des commissions thématiques « Culture et Patrimoine » et « Finances » seront conviés à la réunion de rendu de l'audit.

Convention d'Education aux Arts et à la Culture (CTEAC)

Il est proposé aux membres présents de la Commission de déposer la programmation culturelle suivante au titre de l'année 2021/2022 de la Convention Territoriale d'Education aux Arts et à la Culture (CTEAC) :

1 – Actions de sensibilisation à l'architecture « L'art du jardin » - Octobre 2021-printemps 2022

Porteur de projet : Pays d'art et d'histoire de Saint-Flour Communauté en partenariat avec la Société des Amis du Musée de la Haute-Auvergne (SAMHA) et l'Écomusée de Margeride.

Le thème du jardin est proposé pour cette nouvelle programmation en lien avec la thématique culturelle « Au fil des saisons ».

1.1. Action proposée : Conférence « L'art des jardins japonais »

de Roland Celette, professeur agrégé, ancien délégué général de l'Alliance Française au Japon dont il a dirigé le centre culturel à Osaka. Il propose de découvrir le jardin comme matérialisation du rapport que les japonais entretiennent à la nature (symbolisme, spiritualité, règles de construction...).

Jeudi 14 octobre 2021 : à 15h à l'intention des lycéens : rencontre/conférence - à 19h à l'intention du grand public : conférence/débat - Lieu : salle des Jacobins, Saint-Flour

1.2. Action proposée : Visite guidée du Jardin de Clémence

à Orceyrolles (commune d'Anglards-de-Saint-Flour), un havre de paix naturel planté d'espèces végétales anciennes d'une grande beauté où l'on chemine de massifs en potager, au gré de tableaux végétaux sans cesse renouvelés - Printemps 2022 - à 15h à l'intention des lycéens - à 19h à l'intention du grand public

1.3. Action proposée : Visite guidée du Jardin de Saint-Martin

à Ruynes-en-Margeride. Au pied de la tour médiévale, ce jardin est une invitation à découvrir les milieux naturels de la région, la faune et la flore locales et l'action de l'homme qui a façonné le paysage depuis des générations. La cour intérieure abrite un jardin de plantes aromatiques et potagères que l'on cultivait pour se soigner ou consommer, et qui sont soigneusement préservées par l'Écomusée de Margeride.

Printemps 2022 - à 15h à l'intention des lycéens - à 19h à l'intention du grand public

2 – « Vers une alimentation durable » - Octobre – novembre 2021

Porteur de projet : Pays d'art et d'histoire de Saint-Flour Communauté en partenariat avec le service Agriculture, forêt, alimentation de Saint-Flour Communauté

Objectif : Découvrir et réfléchir sur une alimentation durable et solidaire

Saint-Flour Communauté figure, depuis 2019, parmi les 16 lauréats nationaux retenus par le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation dans le cadre du Programme national pour l'alimentation (PNA) dans la catégorie « Projet alimentaire territorial ». Ainsi, le PAT questionne notre système alimentaire actuel pour permettre à tous les acteurs, qui le souhaitent, de se tourner vers des dynamiques durables mettant en avant les savoir-faire et la qualité de notre territoire. Le Pays d'art et d'histoire et le service Agriculture, forêt, alimentation de Saint-Flour Communauté souhaitent s'associer pour proposer aux habitants et au jeune public une sensibilisation au patrimoine gastronomique et à une alimentation durable et solidaire.

2.1. Visite guidée de l'exposition photographique grand format et en plein air « Le goût du paysage », grilles de la Présentation à Saint-Flour : En 2021, pour sa quinzième exposition photographique estivale, Saint-Flour Communauté a mis à l'honneur une rencontre. La rencontre entre la nature, ses paysages au fil des saisons, des produits du terroir, la nourriture de l'esprit et du corps. La rencontre entre un photographe, un chef cuisinier étoilé, un auteur autour d'une passion commune, celle de leur terroir.

2.2. Projection de films dans le cadre du festival ALIMENTERRE au cinéma Le Delta à Saint-Flour et au cinéma de Chaudes-Aigues ainsi que dans les communes de Neuvéglise, Pierrefort, Ruynes-en-Margeride, Saint-Urcize, Talizat et Valuéjols.

Porté par le Comité Français pour la Solidarité International (CFSI), le festival ALIMENTERRE a vu le jour en 2007 dans un cinéma parisien. Depuis, il est devenu un événement international sur l'alimentation durable et solidaire organisé chaque année du 15 octobre au 30 novembre. Autour d'une sélection de 8 films documentaires, il amène les citoyens à s'informer et comprendre les enjeux agricoles et alimentaires en France et dans le monde, afin qu'ils participent à la co-construction de systèmes alimentaires durables et solidaires et au droit à l'alimentation.

2.3. Rencontre avec le chef étoilé, Serge Vieira, installé au château du Couffour, à Chaudes-Aigues

3 – Rencontres avec les artistes de la Biennale d'art contemporain « Chemin d'art » - Mai à octobre 2022

Descriptif du projet :

En 2022, la Biennale 2022 fêtera ses 10 ans. Chaque biennale construit une médiation qui concerne plus de 300 personnes dont plus des 3/4 sont des scolaires et des jeunes en hors temps scolaire. Pour 2022, un partenariat sera construit avec le Conservatoire de musique avec la classe de danse contemporaine qui travaillera avec un artiste autour des croisements entre danse et performance. Des scolaires pourront bénéficier d'intervention de l'artiste en résidence au Conservatoire. La restitution pourra se faire lors d'un moment de présentation et/ou sous forme vidéo. L'École supérieure d'art de Clermont Métropole sera invitée à prendre possession de 2/3 des sites sur le territoire. La biennale présentera une exposition autour du travail de Samuel

Richardo, entre peinture et photographie. L'ensemble du fonds Chemin d'art constitué des sérigraphies des artistes des dix dernières années sera présenté (lieu à définir). L'association « Les Michelines » sera invitée à activer des « safaris sérigraphiques » dans différents villages et hameaux du territoire autour du travail de différents artistes invités.

Actions proposées :

- Médiation autour du corps, du récit comme source de création en lien avec la performance et la danse contemporaine.
- Médiation autour de la peinture « pourquoi peindre que peindre ? » Appréhender avec les scolaires la question de la couleur et de son application dans l'espace urbain et rural.
- « Paysages et sculptures » autour du travail des étudiants de l'ESACM.
- « Faire image » autour de production de sérigraphies.

4 - Projet Spectacle vivant avec un groupe d'agricultrices du territoire communautaire

Descriptif du projet : Saint-Flour Communauté est territoire porteur d'un projet alimentaire territorial, reconnu nationalement depuis mars 2019. L'alimentation y est abordée de façon transversale avec notamment pour objectif de sensibiliser la population aux enjeux alimentaires. La valorisation du monde agricole fait partie des enjeux ainsi que la place de la femme dans celui-ci.

Actions proposées : Faire participer un groupe d'agricultrices à un spectacle de la saison culturelle. Un intervenant sociologue spécialiste du monde agricole sera associé pour aborder l'évolution de la place de la femme dans le monde agricole.

La Compagnie Aziadé interviendra pour travailler avec les agricultrices en amont du spectacle. Cette compagnie conçoit des pièces de théâtre engagées notamment sur les sujets liés aux femmes (intégration, violences sexuelles, libération de la parole...). Sa particularité tient dans sa capacité à aborder des sujets sensibles dans l'humour et la pétillance ! Elle conçoit également de nombreux ateliers à vocation pédagogique.

En amont, les élèves du lycée agricole Louis Mallet prépareront des questions aux agricultrices. Un documentaire sur ce projet est envisagé avec les élèves du Collège Louis Pasteur de Chaudes-Aigues dans le cadre du projet de production de documentaires. Les porteurs du projet organiseront des temps de rencontre avec les professeurs et les élèves.

5 – Projet Environnement et création artistique

Descriptif du projet : faire connaître le site exceptionnel de la narse de Nouvialle (Zone Natura 2000), sensibiliser à la biodiversité de cette zone ;

Actions proposées : Sensibilisation à l'environnement, rencontres artistiques avec des illustrateurs et peintres naturalistes, sculpteurs, conteurs, sensibilisation à la préservation de la biodiversité à travers l'art en impliquant les écoles et la population du territoire.

- Actions auprès des scolaires des écoles de Valuèjols et de Coltines (Réseau territoire école) : visite de la narse, création d'un conte sur le thème de la narse par classe, création des illustrations en sérigraphie pour faire un livre avec les deux contes et une fresque exposée lors de la fête de la narse.

- Actions auprès du public intergénérationnel avec l'association Outrages de Dames et l'artiste plasticienne Paule Kingleur :

- Street art mural création de mosaïques sur le thème de la faune et la flore de la narse, installées dans les rues de la commune.
- Création d'œuvres éphémères installées sur le sentier de la narse lors de sa fête annuelle fin août.
- Actions avec partenaires : balades contées, atelier autour du thème des abris, land art.
- Résidence d'artistes sur le thème du Land art et des refuges d'animaux avec créations d'œuvres artistiques sur le chemin, création avec les lycéens du LPA de Volzac, actions auprès du public sur le même thème (2023).

Porteur de projet : Association Plaisir de Lire à Valuèjols

SYNTHESE :

Les membres présents émettent un avis favorable à composer la programmation 2021-2022 annexée à la CTEAC de Saint-Flour Communauté avec les six projets culturels présentés en commission. Le budget global prévisionnel est estimé à 36 514 €. Après débat et adoption en conseil communautaire, les demandes de subvention auprès de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et de la Région AuRA seront déposées.

A Saint-Flour, le 28 septembre 2021

La Vice-Présidente

Sophie BENEZIT



La Secrétaire de séance

Emmanuelle NIQCEL-JULHES

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Alicia', written over the printed name.

En Annexes : Feuille de présence et Document de présentation diffusé lors de la commission